



# Techniques policières

310.A0

Le programme **Techniques policières** vise à former des professionnelles et professionnels capables d'intervenir en matière de prévention et en maintien de la paix et de la sécurité des citoyens. L'étudiante ou l'étudiant étudie les méthodes d'observation, la criminologie, la communication et le droit. Elle ou il développe aussi des compétences sur le plan de la sécurité routière, de la résolution de problèmes de sécurité publique, de la conduite préventive, du contrôle des personnes, des réactions en situation d'urgence et de la participation à des enquêtes criminelles.

L'étudiante ou l'étudiant est invité à développer ses habiletés physiques et à adopter une attitude reflétant les valeurs du programme et de la profession : intégrité, sens des responsabilités, honnêteté, coopération, respect.

Enfin, l'étudiante ou l'étudiant se prépare tout au long de sa formation à son admission à l'École nationale de police afin d'exercer la profession.

## Préalables

DES  
Mathématiques CST  
de 4<sup>e</sup> sec.

## Tes qualités et tes aptitudes

- ◆ Curiosité
- ◆ Discipline
- ◆ Respect

## ! Ce qui nous démarque

Plusieurs rencontres avec des policières et des policiers en service

Installations sportives réservées

Programme d'aide à la réussite en éducation physique

## Cégep de Rimouski

### Conseillère en information scolaire

Nancy Lévesque

information.scolaire@cegep-rimouski.qc.ca

418 723-1880, poste 2158

### Coordonnatrice du programme

Manon Saucier

dep.techn.policieres@cegep-rimouski.qc.ca

418 723-1880, poste 2540



Au Cégep de Rimouski, l'étudiante ou l'étudiant participe à **différentes activités dans la communauté favorisant ainsi une prise de contact avec la réalité professionnelle.**



*Exercice d'interception d'un véhicule routier*



*Exercice pratique à la Cour municipale de Rimouski*

L'étudiante ou l'étudiant apprend :

- à maintenir, par la patrouille, l'ordre et la sécurité publique ainsi qu'à prévenir le crime
- à enquêter sur les délits criminels et les accidents
- à intervenir pour faire respecter les lois et les règlements
- à résoudre des problèmes de sécurité publique en collaboration avec des partenaires du milieu
- à secourir les victimes d'accidents, de délits criminels et de catastrophes naturelles
- à assurer sa sécurité personnelle et celle des autres en choisissant l'intervention adaptée aux personnes et aux circonstances à la source d'un problème

### Perspectives d'avenir

Pour exercer la fonction de policière ou de policier, les personnes diplômées doivent satisfaire aux conditions prescrites par le Règlement sur les normes d'embauche des agents et des cadets de la Sûreté du Québec et des corps de police du Québec, édicté en vertu de la Loi sur la police.

Les principaux milieux de travail sont les ministères, les agences privées, la Sûreté du Québec, les centres de détention, les agences de sécurité, les corps policiers municipaux, etc.

## Trimestres de formation

### 1

Activité physique et efficacité	0-2-1
Philosophie et rationalité	3-1-3
La communication en techniques humaines	2-2-2
Rôles et responsabilités de la police dans le système juridique du Québec	2-1-2
Analyse de la fonction et de l'organisation policière et éthique professionnelle	2-1-2
Communication et travail policier	2-2-3
Opérations planifiées et sécurité incendie	2-2-3

### 2

Activité physique et santé	1-1-1
L'être humain	3-0-3
Écriture et littérature	2-2-3
Anglais A	2-1-3
Cours complémentaire C-1	2-1-3
Analyses criminologiques 1 et processus judiciaire	2-2-3
Notions de droit privé et travail policier	1-2-2
Jeunes en difficulté et travail policier	1-2-2
Stress et travail policier	1-2-2

### 3

Littérature et imaginaire	3-1-3
Anglais B	2-1-3
Cours complémentaire C-2	2-1-3
Défense contre des coups frappés et municipales	1-1-1
Les infractions criminelles et municipales	2-2-2
Analyses criminologiques 2 et ressources communautaires	2-2-3
Conduite préventive 1	1-0-1
Enquête-accident	1-1-1
Interaction en milieu de travail	1-2-2

### 4

Activité physique et autonomie	1-1-1
Éthique appliquée au domaine des techniques humaines	2-1-3
Littérature québécoise	3-1-4
Habilités physiques et interventions policières 1	0-1-1
Méthode d'observation	1-2-2
Sécurité routière	2-2-2
Stage de sensibilisation	2-3-3
Clientèles diversifiées	2-2-2

### 5

Défense dans les combats corps à corps	1-1-0
Interventions policières en matière d'alcool et de drogues	1-2-2
Pouvoirs et devoirs de la police en matière pénale et de lois provinciales	2-3-3
Communications spécialisées	2-2-2
Conduite préventive 2	0-2-1
Interventions policières liées à la conduite avec capacités affaiblies	1-1-2
Enquête 1 : Premier intervenant sur une scène de crime	2-2-2
Stratégies d'intervention répressive, préventive et communautaire	2-1-2

### 6

Prise en charge d'une personne violente	1-1-1
Habilités physiques et interventions policières 2	1-2-2
Soins d'urgence et travail policier	1-2-2
Intervention policière en situation de crise et lors d'incidents mineurs	1-6-3
Analyse, évaluation et communication d'une preuve d'infraction pénale	1-4-3
Enquête 2 : Conduire une enquête de premier niveau (ESP)	2-4-3